



Une association pour
ré-agir au féminin

Lancement de la plateforme numérique www.etatcivil.pw
Métropole de Lyon 15 juin 2018
Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes

Mesdames, Messieurs, en vos rangs et qualités, Chères amies, Chers amis,

Je vous remercie toutes et tous de votre présence aujourd’hui. Pour commencer, ce moment agréable des remerciements à celles et ceux qui ont rendu possible cet évènement

Je commence évidemment par la Métropole de Lyon qui nous accueille et met à notre disposition la maison commune des 57 municipalités qui la compose,

Je remercie chaque intervenante et intervenant, qui nous feront l’honneur et le plaisir de partager leurs analyses, convictions et actions dans ce combat contre ce fléau dramatique et trop méconnu,

Ce colloque repose sur toute l’équipe de Regards de Femmes, sans qui rien ne pourrait être réalisé. Je rappelle que nous sommes toutes et tous bénévoles, que nous consacrons du temps à l’association, que cela nous coûte également financièrement, aussi votre adhésion ou vos dons sont les bienvenus.

Et bien sûr nos partenaires institutionnels et financiers, à commencer par les 97 donateurs et donatrices via la plateforme de collecte de fonds. Leurs dons étaient nécessaires pour l’abondement de la Fondation EDF, important partenaire de la plateforme aux côtés de l’Organisation Internationale de la Francophonie, de Fiducial, notre partenaire habituel pour nos actions en tant qu’ONG, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Barreau de Lyon, du Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères.

Nous avons reçu un grand nombre d’excuses, deux anciennes ministres des droits des femmes Laurence Rossignol et Valérie Létard, de parlementaires, d’élus du conseil régional, en séance aujourd’hui, d’élus de la Métropole, de consuls ainsi que des responsables ultra marins qui n’ont pas pu faire le déplacement jusqu’à Lyon.

Pourquoi cette plateforme ?

Nous nous sommes interrogées dès 2010 sur le fait que les Objectifs du Millénaire pour le Développement n’allaient pas être atteints en 2015 pour toutes les personnes, en particulier les femmes et les filles. Nous avons cherché quelles étaient les personnes invisibles, en dehors des radars des projets de développement.

C’est ainsi que nous avons constaté que des centaines de millions de personnes étaient invisibles des programmes de développement parce que dépourvus d’identité juridique.

En cherchant les blocages à la déclaration de naissances, nous avons observé que, dans un grand nombre de pays, les femmes n’avaient pas la possibilité légale ou coutumière de déclarer la naissance de leurs enfants.

Nous avons donc jugé indispensable d'inscrire cette question à l'agenda des droits des femmes. ONU femmes a immédiatement soutenu cette action. Lakshmi Puri a, par vidéo, introduit notre colloque de 2013 en région Rhône-Alpes :

Nous avons dans un premier temps agit pour que cette question fondamentale soit inscrite dans les Objectifs du Développement Durable 2015-2030 : un état civil public, gratuit et obligatoire, condition nécessaire afin que personne ne soit oublié du développement.

L'état civil figure dans les ODD. C'est important, même si l'ODD 16.9 n'est pas aussi précis que nous le souhaitons. Mais cela nous permet de poursuivre nos actions pour arriver à notre objectif : que les femmes, quel que soit leur statut marital, puissent déclarer la naissance de leurs enfants.

Nous avons donc continué à agir, avec toutes les entités concernées. En 2016, pendant la Commission de la condition des femmes, à l'ONU à New York, nous avons organisé 2 ateliers sur cette thématique réunissant un grand nombre de partenaires. Il nous a été demandé de créer une alliance ou un réseau francophone. Faire se rencontrer les uns et les autres lors de colloque c'est bien, faire connaître les actions des uns et des autres, partager les bonnes pratiques nous semblaient plus efficace.

C'est ainsi qu'est née l'idée de construire une plateforme numérique de sensibilisation des états et d'information aux populations sur la nécessité d'un état civil fiable pour tous et toutes.

Contenus de la plateforme

La plateforme présente l'arsenal juridique international contraignant les Etats à enregistrer la naissance de tous les enfants et la liste des pays où vivent ces enfants qui n'ont pas d'existence juridique, **enfants fantômes, morts-vivants.**

Comment vivre si on ne peut pas prouver son identité. C'est indispensable pour toutes les démarches d'état civil, (mariage, héritage, divorce, décès) et administratives (inscription dans les établissements scolaires et aux examens, accès aux soins de santé, permis de conduire, inscription sur les listes électorales, droit de vote et d'être éligible, obtention d'un passeport, d'un emploi reconnu, d'un titre de séjour, ouverture d'un compte en banque, ...)

Ce fléau, grave et méconnu, touche tous les pays en développement, alors que les données démographiques émanant des registres d'état civil sont indispensables pour administrer un pays. Toutes les mesures prises l'effleurent mais ne le règlent pas définitivement.

La plateforme énumère donc

- Les freins à la déclaration des naissances ;
- Les services *ad hoc* des Etats, les organisations internationales, les associations locales à travers le monde qui réclament des agents d'état civil, formés et rémunérés, sur tout le territoire et des moyens pour sensibiliser les populations à l'importance de la déclaration ;
- Les bonnes pratiques à disséminer.

La plateforme s'attachera à promouvoir les mécanismes de facilitation d'enregistrement des naissances en présentant des actions mises en œuvre dans des zones rurales, des zones de conflit ou concernant des minorités ethniques.

Elle mettra en lumière les actions menées avec nos partenaires associatifs et institutionnels au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc, au Sénégal, au Togo et ailleurs ainsi que les solutions technologiques via des applications mobiles sécurisées.

La plateforme **permettra aux** activistes, membres d'associations ou d'ONG d'être entendus par les pouvoirs publics Ce sera un moyen de sensibiliser efficacement et gratuitement un large panel d'acteurs qui pourront y trouver toutes les informations utiles pour faciliter l'enregistrement universel des naissances.

Une plateforme pour

- que chaque enfant compte quel que soit son lieu de naissance.
- que l'enregistrement des naissances de chaque enfant dans le monde soit public, gratuit, obligatoire.
- le renforcement des droits des femmes en matière de déclaration des naissances.